



COMMUNE D'AINAY LE CHATEAU
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 21 mai 2010

L'an deux mille dix, le seize du mois d'avril à dix neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Ainay le Château.

ETAIENT PRESENTS :

Stéphane MILAVEAU	X	Jacqueline THEVENIN	X	Dominique MOREAU	X
Claude MICHEL	X	Gérard REVIDON	X	Serge BERNADON	X
Marc SIGNORET	X	Christine BIOUS	X	Anne-Marie MERY	
Thierry AUDOUIN	X	Sylvain GAUMET	X	Corinne TREBOSC	X
Françoise POBEAU	X	Virginie LAVALETTE		Bernadette ACCOLAS	X

ASSISTAIT ÉGALEMENT :

Mme Françoise SCHEEPERS

Point n°1 : Approbation du compte rendu de la réunion du 16 avril 2010

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

Point n°2 : Eco-quartier

Thierry AUDOUIN fait un point de l'avancement du dossier :

- Mme Champion, chargée du dossier au Conseil général, est venue le 7 mai pour finaliser la consultation pour trouver un bureau d'étude.
- La clôture de l'appel d'offre est fixée au 27 mai. Le choix définitif aura lieu lors d'un Conseil Municipal extraordinaire.
- Un comité de pilotage va être constitué pour suivre l'avancement du projet.
- Deux réunions avec les futurs acquéreurs sont prévues.
- Une réunion de lancement doit avoir lieu début juillet.
- Une réunion publique sera organisée à l'automne pour la présentation du projet à l'ensemble de la population.

Point n°3 : Travaux en cours

Un bilan des différents travaux en cours est réalisé :

- Remparts : Les travaux avancent, des essais de joints entre les pierres sont en cours.
- Toitures : L'entreprise SERVO a terminé les travaux.
- Chapelle Saint-Roch : le décrépiage est en cours.
- Maison médicale : Léger retard du miroitier, mais la fin des travaux est toujours prévue pour la même date.

Point n°4 : Crèche

Françoise POBEAU fait le point :

- Une nouvelle réunion a eu lieu le 22 avril, le projet n'avance pas très vite, le dépouillement de l'enquête est en cours.
- La municipalité reste associée à la communauté de commune pour ce projet.

POINT N°5 : Panneaux photovoltaïques

M. le Maire explique que sur le terrain situé en bordure de la route de Sancoins (Champ de Balais), la surface envisagée s'est restreinte du fait que les terres agricoles ne peuvent être changées de destination. Au final c'est environ 10ha qui pourraient être aménagés.

Une nouvelle société a été rencontrée. L'installation de panneaux sur les toitures des bâtiments communaux a été évoquée. Le dossier est en cours, les propositions des différents partenaires feront l'objet d'un comparatif.

M. le maire ajoute que le projet de sablière est totalement abandonné par la société BGC.

POINT N°6 : Assainissement - boues

Assainissement des Petites Chaumes et de la rue de Salvert :

Un calendrier va être mis en place pour constituer un dossier de subvention qui devra être déposé début septembre auprès du Conseil Général et l'Agence de l'Eau.

Boues :

La convention d'épandage est signée. Un appel d'offre va être lancé pour la vidange et l'épandage par une société spécialisée.

POINT N°7 : Questions diverses

Communication

Bernadette ACCOLAS fait part de son idée de réaliser auprès des foyers Castelainaisiens une enquête d'opinion. Cette enquête interviendrait en mars 2011 à mi-mandat des élus actuels. Le Conseil Municipal donne son accord pour commencer à préparer ce questionnaire. Une réunion de validation par l'ensemble du Conseil sera organisée.

Centre social

Corinne TREBOSC informe le conseil qu'une enquête a été menée par le Centre Social afin d'adapter les prestations aux besoins de la population, les résultats sont attendus dans les prochaines semaines.

Communauté de commune

L'achat d'un minibus a été réalisé, il pourra servir aux municipalités qui en feront la demande.

Photocopieurs

Corinne TREBOSC fait état de la consultation des fournisseurs concernant les photocopieurs de la mairie et des écoles. Le projet s'oriente sur une location des matériels avec une économie estimée à environ 700 € par trimestre par rapport aux contrats actuels.

Eau

Corinne TREBOSC fait un point sur l'appel d'offre en cours pour la fourniture de l'eau. Actuellement 2 propositions sont à l'étude : Lyonnaise des Eaux et Véolia. Dans le cahier des charges, est inclu le remplacement des conduites en plomb et les conduites suite à casse. Une réunion publique aura lieu pour expliciter l'impact sur les factures des usagers. La durée du contrat sera de 20 ans au lieu de 15 pour réduire l'impact financier, la commune ne se réservera pas de part communale.

Domaines

Françoise POBEAU demande l'avis du conseil municipal quant à la démarche à entreprendre par la commission des domaines pour réajuster les loyers conformément à la réglementation. Le conseil municipal estime que la précédente démarche d'expertise sans concertation préalable des locataires n'était pas une bonne chose. Le Conseil Municipal souhaite néanmoins poursuivre la démarche et préconise une rencontre avec les fermiers.

Signalétique

Gérard REVIDON fait le point sur le dossier. La commande est en cours de finalisation.

Délibérations

- Recette assurance suite à tempête : 755,33 €

**Le prochain conseil municipal est fixé
Le vendredi 25 juin 2010 à 19h**

L'ordre du jour épuisé, M. le Maire lève la séance.